

Lithium trifluorométhanesulfonimide (N° CAS 90076-65-6)	Aucun établi	Aucun établi	0-3
Dioxyde de manganèse (N° CAS 1313-13-9)	Plafond de 5 mg/m ³ (de Mn)	0,2 mg/m ³ TWA (de Mn)	12-42
Carbonate de propylène (N° CAS 108-32-7)	Aucun établi	Aucun établi	0-8
Ingrédients non dangereux :			
Acier (fer N° CAS 7439-89-6)	Aucun établi	Aucun établi	20
Plastique et autre	Aucun établi	Aucun établi	Balance

SECTION 4 – MESURES DE PREMIERS SOINS

Ingestion : L'ingestion peut provoquer des blessures graves et même la mort dans les 2 heures (brûlures chimiques et perforation potentielle de l'œsophage). **Consultez rapidement un médecin ; demandez au médecin d'appeler le (202) 625-3333.** Ne forcez pas la personne à vomir et ne lui donnez rien à manger ou à boire.

Inhalation : Fournissez de l'air et allez chercher des soins médicaux.

Contact avec la peau : Enlevez les vêtements contaminés et lavez la peau avec du savon et de l'eau.

Contact avec les yeux : Lavez immédiatement les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes, en soulevant les paupières supérieures et inférieures, jusqu'à ce que vous soyez certain qu'il ne reste plus de produits chimiques. Allez chercher des soins médicaux.

Remarque : Le noir de carbone est inscrit comme cancérigène possible par le Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC).

SECTION 5 – MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

En cas de feu où des piles au lithium sont présentes, inondez la zone avec de l'eau ou appliquez un agent étouffant de classe D approprié au lithium tel que le Lith-X. L'eau peut ne pas éteindre les piles qui brûlent mais rafraîchira les piles adjacentes et contrôlera la propagation du feu. Les piles qui brûlent se consumeront d'elles-mêmes. Pratiquement tous les feux impliquant des piles au lithium peuvent être contrôlés avec de l'eau. Lorsque de l'eau est utilisée, cependant, de l'hydrogène gazeux peut être produit. Dans un espace restreint, l'hydrogène gazeux peut former un mélange explosif. Dans cette situation, des agents étouffants sont recommandés. Un agent extincteur éteindra les piles au lithium en combustion.

Les pompiers doivent porter des appareils respiratoires autonomes. Les piles au lithium-dioxyde de manganèse qui brûlent produisent des fumées d'hydroxyde de lithium corrosives.

SECTION 6 – MESURES DE LUTTE CONTRE LES FUITES ACCIDENTELLES

Pour nettoyer les piles qui fuient :

Exigences de ventilation : La ventilation de la pièce peut être requise dans les zones où se trouvent des piles ouvertes ou qui fuient.

Protection respiratoire : Évitez l'exposition aux fumées d'électrolytes provenant de piles ouvertes ou qui fuient.

Protection des yeux : Utilisez des lunettes de sécurité avec des protections latérales pour manipuler une pile ouverte ou qui fuit.

Gants : Utilisez des gants en néoprène ou en caoutchouc naturel pour manipuler une pile ouverte ou qui coule.

Les produits de la pile doivent être récupérés dans un récipient étanche.

SECTION 7 - MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

Entreposage : Entrez dans un endroit frais, bien aéré. Les températures élevées peuvent raccourcir la vie utile de la pile. Dans les zones où se trouvent de nombreuses piles au lithium, comme par exemple des entrepôts, les piles au lithium doivent être isolées des combustibles n'étant pas nécessaires.

Confinement mécanique : Si l'enrobage ou le scellement de la pile dans un récipient hermétique ou étanche est nécessaire, consultez votre commercial Energizer Battery Manufacturing, Inc. pour les précautions à prendre. N'obstruez pas les événements de sécurité des piles. L'encapsulation de piles ne permettra pas sa ventilation et risque de causer son éclatement à haute pression.

Manutention : La mise en court-circuit accidentel de quelques secondes n'endommagera pas gravement la pile. Les courts-circuits prolongés déchargeront la pile et peuvent entraîner l'ouverture de l'événement de sécurité. Les sources de courts-circuits incluent des piles mises pêle-mêle dans des

réipients, des bijoux métalliques, des tables métallisées et des ceintures en métal utilisées pour insérer les piles dans les dispositifs. L'endommagement d'une pile au lithium peut provoquer un court-circuit interne.

Le contenu d'une pile ou d'une batterie ouverte peut, s'il est exposé à de l'eau, engendrer un incendie ou une explosion. Les piles endommagées ou écrasées peuvent provoquer un incendie.

Pour souder une pièce à la pile, consultez votre commercial Energizer Battery Manufacturing, Inc. pour les précautions à prendre pour éviter d'endommager l'étanchéité ou de court-circuiter la pile.

Recharge : Cette pile est fournie déjà chargée. Elle n'est pas conçue pour être rechargée. Sa recharge peut entraîner des fuites ou, dans certains cas, son éclatement en raison de la pression élevée. Une recharge accidentelle peut survenir si la pile est installée à l'envers.

Étiquette : Si l'étiquette Energizer ou les avertissements sur l'emballage ne sont pas visibles, il est important de fournir un emballage ou une étiquette de dispositif où il est inscrit :

AVERTISSEMENT : La pile peut exploser ou entraîner des blessures si elle est démontée, rechargée ou exposée à de l'eau, du feu ou à une température élevée.

Lorsque l'ingestion accidentelle de petites piles est possible, l'étiquette devrait indiquer :



(1) GARDEZ HORS DE PORTÉE DES PETITS ENFANTS. L'ingestion peut provoquer des blessures graves et même la mort dans les 2 heures (brûlures chimiques et perforation potentielle de l'œsophage). **Consultez rapidement un médecin ; demandez au médecin d'appeler le (202) 625-3333.** Gardez dans l'emballage d'origine avant utilisation. Débarrassez-vous rapidement des piles usagées.

SECTION 8 - CONTROLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION PERSONNELLE

Exigences de ventilation : Pas nécessaire dans des conditions normales.

Protection respiratoire : Pas nécessaire dans des conditions normales.

Contact avec les yeux : Pas nécessaire dans des conditions normales.

Gants : Pas nécessaire dans des conditions normales.

SECTION 9 – PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Point d'ébullition à 760 mm Hg (0 °C)	Sans objet
Pression de vapeur (mm Hg à 25 °C)	Sans objet
Densité de vapeur	Sans objet
Densité (g/cm ³)	2 – 3
Pourcentage de volatilité par volume (%)	Sans objet
Taux d'évaporation (acétate de butyle = 1)	Sans objet
État physique	Solide
Solubilité dans l'eau (% par poids)	Sans objet

pH	Sans objet
Apparence et odeur	Objet solide / inodore

SECTION 10 – STABILITE ET REACTIVITE

Batteries de dioxyde de manganèse au lithium ne contiennent pas de sulfures ou les cyanures et ils ne répondent pas aux autres critères de réactivité, y compris "réagit violemment avec l'eau" et donc ne répondent à aucun des critères établis dans 40 CFR 261.2 pour la réactivité.

SECTION 11 - INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Dans des conditions normales d'utilisation, les piles au lithium de dioxyde de manganèse sont non-toxiques.

SECTION 12 - INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Les problèmes d'écotoxicité, de persistance et de bioaccumulation ne sont pas applicables.

SECTION 13 - INFORMATIONS CONCERNANT L'ELIMINATION

Batteries Lithium de dioxyde de manganèse ne sont pas des déchets dangereux par la Conservation and Recovery Act des États-Unis de ressources (RCRA) - 40 CFR Partie 261 sous-partie C. Eliminer les déchets en conformité avec toutes les réglementations fédérales, étatiques et locales applicables.

SECTION 14 - INFORMATIONS SUR LE TRANSPORT

En général, toutes les piles dans toutes les formes de transports (terrestres, aériens ou maritimes) doivent être emballées d'une manière sûre et responsable. Les exigences légales des agences de réglementation stipulent que les piles doivent être emballées de façon à prévenir les courts-circuits et dans un « matériau extérieur résistant » empêchant un éventuel déversement du contenu. Tous les emballages créés pour les piles au lithium Energizer ont été conçus en conformité avec ces exigences légales.

Les piles plates au lithium ne sont pas classées comme des marchandises dangereuses. Elles sont conformes aux normes des dispositions particulières citées ci-dessous. (Essentiellement, elles sont correctement emballées et étiquetées, contiennent moins d'un gramme de lithium et ont passé les tests de la section de réglementation 38.3).

Organe de contrôle	Dispositions particulières
ADR	188, 230, 310, 636, 656
IMDG	188, 230, 310, 957
UN	UN 3090, UN 3091
US DOT	29, A54, A100, A101
IATA, ICAO	Instructions d'emballage 968 - 970

Un tableau à propos du lithium figurant sur l'étiquette est fourni ci-dessous afin de résumer les exigences d'étiquetage mondial actuelles.

Tableau récapitulatif d'étiquette

Mode d'expédition	Contenu en lithium	Poids net des piles par emballage	Type de pile			
AIR	0,3 g à ≤1 g/cellule 0,3 g à ≤2 g/pile	≤2,5 kg	L91, L92, L522	OUI	OUI	OUI
	≤0,3 g/cellule	≤2,5 kg	Toutes les piles Li Coin et 2L76	NON	OUI	OUI
	≤0,3 g/cellule	>2,5 kg	Toutes les piles Li Coin et 2L76	OUI	OUI	OUI

Terre/ mer uniquement	Toutes	Toutes	Toutes	NON	OUI	OUI
-----------------------------	--------	--------	--------	-----	-----	-----

SECTION 15 - INFORMATIONS DE RÉGLEMENTATION

Les piles au lithium-dioxyde de manganèse fabriquées par Energizer Battery Manufacturing, Inc. ne sont pas réglementées en dehors des normes stipulées dans la section 14.

SARA/TITLE III - En tant qu'articles, cette pile et son contenu ne sont pas sujets aux exigences de l'Emergency Planning and Community Right-To-Know Act.

SECTION 16 - AUTRES INFORMATIONS

Aucune.

Energizer a préparé ces fiches techniques de sécurité des produits afin de fournir des informations sur les différents systèmes de piles Eveready/Energizer. Comme défini dans la section 1910.1200 (c) du Hazard Communication Standard de l'OSHA, les piles Eveready/Energizer sont des produits fabriqués. Aucun contact avec des produits chimiques dangereux ne saurait résulter d'une utilisation normale du produit. Les renseignements et les recommandations énoncés ici sont donnés de bonne foi et sont, au meilleur de notre connaissance, exacts à la date de leur préparation. Toutefois, ENERGIZER BATTERY MANUFACTURING, INC., NE FAIT AUCUNE GARANTIE, EXPLICITE OU IMPLICITE, RELATIVEMENT À CES RENSEIGNEMENTS ET DÉNIE TOUTE RESPONSABILITÉ DE S'Y FIER.